PrÉsidence

de la Paris, le 26 avril 2016

République

NOTE

à Monsieur le Président de la République

----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet****:* ***Courriers – procès LuxLeaks***

L’ouverture du procès d’Antoine Deltour et Edouard Perrin a engendré **une soixantaine de réactions depuis hier (flux élevé et rapide)**.

**La démarche n’est pas pétitionnaire (messages originaux) mais elle paraît organisée** : un intervenant sur trois fait référence à une vidéo circulant sur internet incitant à écrire au Président sur le sujet.

Unanimement, ces correspondants demandent de « *sortir du mutisme* » pour apporter un soutien aux accusés : « *il est de votre devoir de les défendre, de les soutenir* » ; « *ce sont des héros du journalisme, vous devez intervenir, au moins symboliquement* » ; etc. Beaucoup font le lien avec la campagne (« *mon ennemi c’est la finance* ») et le scandale Panama Papers (« *une prise de position forte qui traduirait enfin en actes concrets vos promesses électorales et vos récentes déclarations sur les lanceurs d’alerte* »).

Enfin une dizaine, parmi les plus critiques, fait référence - pour la condamner - à l’adoption par le Parlement européen de la directive sur le secret des affaires : « *Vous parlez de la protection des lanceurs d’alerte et le lendemain votre parti vote allégrement pour cette mesure scandaleuse !* » (la vidéo de Nicole Ferroni a été vue plus de 12 millions de fois).

Nous préparons des éléments de réponse en lien avec François Tomé et surveillons les proportions que peut prendre le flux de courrier dans les jours à venir.

Adrien ABECASSIS